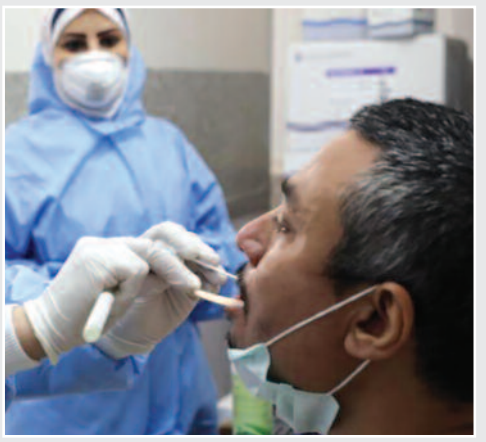


Covid-19

LE SPECTRE D'UNE TROISIÈME VAGUE PLANE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6969 - SAMEDI 17 AVRIL 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

5 Ramadhan 1442

Iftar : 19:24
Imsak : 4:26

SUITE À LA RÉSILIATION D'UN CONTRAT GAZIER

BRAS DE FER ENTRE SONATRACH ET PETROCELTIC



Encore une affaire qui va certainement être tranchée par la justice internationale et qui pourrait coûter cher au groupe Sonatrach si l'on tient compte des affaires d'arbitrage perdues auparavant par le géant pétrolier algérien. Suite au retard constaté par Sonatrach dans la réalisation du contrat émaillée par la vente par la société anglaise des parts de sa filiale Petroceltic Ain Tsila, la direction du groupe algérien n'a pas trouvé d'autres issus que de rompre le contrat conclu en 2004. Toutefois, Petroceltic entend faire valoir, selon sa direction générale, la situation sanitaire ayant conduit à une crise économique mondiale ainsi que la situation politique en Algérie comme alibis devant les tribunaux. Le bras de fer entre les deux compagnies ne fait que commencer.

Page 4

ALGÉRIE POSTE

Les grévistes menacés de licenciement

Page 4

MALGRÉ LE JEÛNE ET LA PLUIE

LES HIRAKISTES AU RENDEZ-VOUS À ALGER

Page 3

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Charaf-Eddine Amara élu nouveau président

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

181 nouveaux cas, 121 guérisons et 4 décès ces dernières 24h

181 NOUVEAUX cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 121 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 119.323 dont 181 nouveaux cas ces dernières 24h, celui des décès à 3.148 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 83.169 cas, précise le communiqué. Par ailleurs, 12 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 24 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 19 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 5 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque. Les wilayas, d'Alger (18.407 cas), Oran (12.464 cas), Blida (8.812 cas), Sétif (5.503 cas) et Bejaia (4.595 cas) représentent à elles seules près de 42% des cas de contamination et plus de 30% des décès enregistrés sur le territoire national. Le Pr Fourar a également indiqué que 24 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 22 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que deux wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait d'une légère baisse, avec 14patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (19 patients la veille). Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.952.369 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 136.832.846 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 110.032.272 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Sur la journée de dimanche, 7.993 nouveaux décès et 601.284 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.803 nouveaux morts, l'Inde (904) et l'Italie (331). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 562.066 décès pour 31.197.872 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 353.137 morts et 13.482.023 cas, le Mexique avec 209.338 morts (2.280.213 cas), l'Inde avec 170.179 morts (13.527.717 cas), et le Royaume-Uni avec 127.087 morts (4.369.775 cas).

Mohamed Mecelti

LE PR MEHYAOUI À PROPOSE DU SPECTRE D'UNE TROISIÈME VAGUE DE LA COVID-19

«IL FAUT REDOUBLER D'ATTENTION POUR L'ÉVITER»

Le Pr Ryad Mehyaoui, membre du comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus (Covid-19) s'inquiète de l'accélération, depuis une semaine, du nombre de nouvelles contaminations. Il alerte sur le risque d'une troisième vague, qui menace le monde entier.



Le nombre de nouveaux cas de Covid-19 continue d'augmenter (167 nouvelles contaminations durant ces dernières 24 heures). Des chiffres quelque peu inquiétants, selon le Pr Ryad Mehyaoui, qui intervenait, hier matin, sur les ondes de la radio locale de Sétif, ajoutant qu'il faut tout faire pour éviter la troisième vague qui menace, en ce moment, le monde entier.

L'intervenant a fait savoir que 26 wilayas n'ont pas enregistré de nouveaux cas de contamination tandis que les celles les plus touchées sont les wilayas de M'sila, Batna, Alger, Ouargla, Blida et Jijel. S'agissant de l'auto-immunité, le Pr Mehiyaoui a révélé que les personnes déjà touchées par le virus pouvaient avoir jusqu'à 6 mois d'immunité, appelant les personnes âgées et les patients à éviter les espaces clos.

Concernant la réouverture des frontières, qui sont fermées depuis une année, le membre du comité scientifique a affirmé que la question «n'est pas à l'ordre du jour» en raison de la propagation des variants de la Covid-19 dans le monde et l'apparition d'une dizaine de cas chez nous. Il a estimé qu'il n'est pas raisonnable de parler de l'ouverture des vols alors que le monde entier fait face à une troisième vague dangereuse.

Appelant les Algériens à rester prudents et vigilants, l'intervenant a affirmé qu'il y a un déclin significatif dans l'application des mesures préventives, et que «nous pouvons appliquer strictement ces mesures pendant le mois sacré du ramadhan». Le Pr Mehyaoui a, par ailleurs, prévenu du retours au point zéro, notamment, après tous les résultats obtenus tout au long d'une année entière. Pour le chef du service réanimation au Centre national de la médecine du sport (CNMS), l'émergence de nouvelles souches a compliqué les choses et les enquêtes épidémiologiques sur les personnes infectées et suspectées se déroulent comme il se doit. En ce qui concerne le protocole sanitaire, l'intervenant a estimé que ce dernier est très bien appliqué dans les mosquées, appelant les fidèles à poursuivre sur cette lancée pendant le ramadhan.

Par ailleurs, l'opération de vaccination contre le coronavirus en Algérie semble se dérouler au ralenti. Elle n'a touché, jusque-là, que 27 000 personnes, a indiqué le Pr Mehyaoui. Il a précisé que sur les 47 000 inscrits sur la plate-forme numérique dédiée au vaccin anti-Covid-19, 27 000 ont été vaccinés, essentiellement avec l'Astra-Zeneca. Il n'a pas manqué de souligner que les personnes vaccinées avec l'Astra-Zeneca n'ont pas présenté d'effets indésirables. Le Pr Mehyaoui a annoncé, par ailleurs, la réception, durant la dernière semaine d'avril et le début du mois de mai prochain, un important lot de différents vaccins anti-Covid-19.

Lynda Louifi

Reconduction du confinement partiel dans neuf wilayas

LES MESURES de confinement partiel à domicile, de 23 heures jusqu'au lendemain à 4 heures du matin, ont été prorogées pour une durée de 15 jours supplémentaires, à compter d'hier dans neuf wilayas du pays.

La mesure a été décidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a indiqué jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

«En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre Monsieur Abdelaziz Djerad a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19)», a précisé la même source.

La mesure de confinement partiel à domicile est prorogée, pendant une durée de15 jours, de 23 heures jusqu'au lendemain à 4 heures du matin et applicable dans les 9 wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbes et Oran. Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 49 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Bejaia, Béchar, Bouira, Tamenghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbés, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaeir et El Meniaâ. Ces mesures de confinement sont applicables, à partir du vendredi 16 avril 2021.

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation de la COVID-19 et soutenue par la démarche basée sur «la prudence, la progressivité et la flexibilité, ces mesures visent à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention au regard de l'évolution de la situation épidémiologique».

Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre «toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination».

Le Gouvernement invite les citoyens, en cette période particulière du mois de Ramadhan, mois de sacrifice et de discipline, à «poursuivre leurs efforts de mobilisation pour maintenir le même degré de vigilance dans cette lutte contre la propagation de cette épidémie du Coronavirus (COVID-19) dans notre pays et à continuer à observer scrupuleusement les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains pour éviter un rebond de l'épidémie».

M. D.

JOURNÉE DU SAVOIR

Tebboune exhorte les jeunes à tracer leur voie vers la réussite



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exhorté avant-hier les jeunes à tracer leur voie vers la réussite par le travail, le savoir et la rigueur morale.

Dans un message lu en son nom par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, à l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir (Yaoum El Ilm), le Président Tebboune a appelé «haut et fort les enfants de l'Algérie à consacrer dans leur quotidien la célébration du savoir en étant à l'affût de toute nouveauté dans le monde du savoir, de l'innovation et de la technologie».

A l'occasion de «cette autre date de la mémoire nationale», le Chef de l'Etat a rappelé «le rôle avant-gardiste du Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, de l'Association des Oulémas musulmans algériens et des augustes oulémas et chouyoukh des Zaouia dans la préservation de l'identité de la nation algérienne, son patrimoine et les composantes de son identité nationale, et dans la lutte contre le charlatanisme».

Il affirmé, dans ce sens, que le peuple algérien, qui n'oublie guère cela, «aspire aujourd'hui en étant attaché à son identité et en s'appuyant à ses potentialités, à des politiques efficientes pour bien appréhender les problématiques du présent et les défis de demain. Des politiques basées sur un véritable investissement en l'élément humain à travers l'acquisition du savoir et de la science, la maitrise de la technologie et l'investissement du monde de l'informatique et des communications».

Il s'agit là, de «l'un de nos principaux engagements à la concrétisation duquel nous nous sommes attelés en œuvrant à la réunion des conditions d'une réelle relance basée sur la véritable richesse du pays, une richesse représentée par plus de dix millions d'élèves scolarisés dans les établissements éducatifs et plus d'un million et demi d'étudiants poursuivant leurs études dans nos universités et Ecoles supérieures», a -t-il souligné.

«Notre peuple a décrété la date de disparition de l'érudit réformateur rénovateur Cheikh Abdelhamid Ibn Badis Journée symbole de célébration du savoir et des savants consacrant cette tradition en phare éclairant un pan important de notre histoire», a ajouté le président de la République mettant en avant «cette période où notre érudit Cheikh et ses compagnons, hommes de savoir et de vénération de la patrie, se sont dressés contre des plans coloniaux haineux visant à occulter l'identité nationale et à détruire ses fondements : la religion, la langue et la culture».

Et d'ajouter que «pour ce faire, il s'engagea, paix à son âme, dans une voie nationale authentique en faisant sienne la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme et la mise à nu de méthodes pernicieuses visant à propager le charlatanisme et la sorcellerie au sein de la population. Il s'attela, ainsi à libérer la pensée et à mobiliser les volontés par l'arme du savoir».

Le processus démocratique est le choix de l'Algérie libre et souveraine.

Il compte, en plus de la consolidation des fondements de la paix et de la sécurité, parmi les objectifs liés à l'intérêt suprême du pays que nous œuvrons à réaliser par la conjugaison des efforts des institutions de l'Etat, de la classe politique et des acteurs de la société civile.

Dans ce contexte, le Président Tebboune a appelé «la société algérienne, dans toute sa composante, à s'exprimer lors des échéances politiques à venir, en toute liberté et par les voies les plus civilisées qui soient pour le choix de ses représentants, à la lumière des défis internes et externes qui interpellent tout un chacun à faire prévaloir l'intérêt de la patrie au dessus de tout différend et de toute considération étroite».

Il s'est dit, à ce propos, «confiant que les enfants de l'Algérie iront de l'avant pour la pose de ce jalon important dans l'édification d'une Algérie nouvelle, et que leur détermination ne saurait être entamée par les manœuvres de ceux qui se sont enlisés dans les méandres de la déstabilisation et de la division».

Le président de la République a tenu, en outre, à saluer «les efforts des loyaux nationalistes» et à valoriser «l'engagement des jeunes et leur conscience des enjeux de l'heure face à l'acharnement hostile et aux plans conspirateurs et attentatoires à la cohésion du peuple algérien et à la sacralité de son unité nationale.

S. O. B.

ELLE SUCCÈDE À JOHN DESROCHER

Elisatbeth Aubin nouvelle ambassadrice des États-Unis en Algérie

ELISABETH Moore Aubin a été nommée ambassadrice des États-Unis en Algérie par le président Joe Biden, annoncé ce jeudi la Maison Blanche dans un communiqué.

Aubin fait partie de neuf diplomates de carrière nommés pour des postes au Somalie, le Bahreïn, le Lesotho, le Vietnam, le Cameroun, Sao Tome et Principe, la Guinée Bissau et la République démocratique du Congo. Elle succède à John Desrocher qui a achevé sa mission en septembre 2020.

Elle a été désigné à ce poste au temps de l'ex-président Donald Trump et sa candidature à dores et déjà obtenu l'approbation des autorités algériennes selon les procédures traditionnelles. Les candidatures aux postes d'ambassadeurs sont d'abord transmises aux pays hôtes pour approbation et une fois approuvées, elles sont annoncées officiellement par la Maison Blanche.

Les élections présidentielles aux Etats-Unis ainsi que la période de transition de novembre à janvier ont retardées la nomination officielle de l'ambassadrice. Les ambassadeurs américains désignés pour l'Algérie sont généralement des diplomates de carrière et ne sont pas des cadres du parti démocrate ou de son rival républicain.

Sa candidature doit aussi obtenir l'aval de la majorité des membres du Senat américain. Elle doit être au préalable auditionnée par la commission des affaires étrangères du Senat. Une fois le quitus du Senat obtenu, elle rejoindra son poste en Algérie au plus tard au mois de juin prochain.

La nouvelle ambassadrice connaît bien l'Algérie pour avoir été chargée d'affaires à l'ambassade des Etats Unis à Alger de 2011 à 2014. Elle agira en Algérie en tant qu'ambassadrice au rang de ministre-conseiller.

Cumulant 30 ans de service au sein du département d'Etat, elle a officié en tant qu'assistante principale du secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires du Proche Orient.

Elle a aussi servi en tant directrice exécutive au bureau des affaires du Proche Orient et de l'Asie. Elle a été chargée d'affaires au Canada et directrice exécutive des affaires de l'hémisphère Ouest. Diplômée de l'université de Columbia, Mme Aubin maîtrise le français et l'italien.

Nassim Mecheri

MALGRÉ LE JEÛNE ET LA PLUIE

Les hirakistes au rendez-vous à Alger

COMME chaque vendredi depuis la reprise du mouvement de contestation populaire, le 22 février, les hirakistes ont défilé ce vendredi à Alger dans le calme, réaffirmant ainsi leur attachement à concrétiser un changement profond et réel, avec comme mot d'ordre «un seul pays, un seul peuple et un seul Hirak». Une foule grandissante a sillonné les principales rues de la capitale, marquée par une grande présence policière depuis les premières heures de la matinée afin d'assurer le déroulement de la marche dans le calme. Malgré le jeûne du mois de ramadan, et le temps pluvieux, la mobilisation hebdomadaire reste présente même si le cortège semble moins fourni que les vendredis passés. Comme les précédents vendredis, les forces de l'ordre, en grand nombre, ont bloqué l'accès à l'esplanade de la Grande poste, au tunnel des facultés et également à celui de la rue Hassiba ben Bouali, devenus des lieux emblématiques pour les hirakistes. Vers 13h30, les manifestants ont marché pour le 113è vendredi du mouvement populaire pacifique, de la place du 1ier Mai et du quartier de Bab El Oued dans la vieille ville, jusqu'au centre de la capitale. Une marche symbole de détermination et de persévérance dans les revendications politiques. Au milieu d'une forte présence policière, les manifestants ont défilé sur les principales artères du centre-ville avant de faire une halte devant la Fac Centrale, scandant : «Echaab twahed, howa li karer» (Le peuple s'est unit, c'est lui qui décide de son avenir) et «Echaab yourid daoulat el kanoun» (le peuple veut un Etat de droit». «Le peuple exige un changement radical», «Libérez la justice, libérez la presse», ont entonné des manifestants dont certains brandissaient des pancartes en faveur de cette revendication. «La liberté de l'expression est un droit», «Notre liberté dépend de la liberté de la presse», pouvait-on lire sur des pancartes brandies par des manifestants. Par ailleurs, des slogans antifrançais ont été cadencés par les manifestants, «La France demeurera l'ennemi d'hier et d'aujourd'hui», «La France est de retour jeunes levez-vous !». Un dessin montrait un coq, symbole de la France, picorant une carte de l'Algérie avec la mention «L'Algérie n'est pas à vendre». Selon le dernier sondage publié par le Centre arabe de recherches et d'études politiques (CAREP) basé à Doha, 61% des Algériens considèrent que la plus grande menace étrangère visant leur pays est la France. Interrogé par *le Jeune indépendant*, Halim Benali, fonctionnaire de 45 ans et fidèle hirakiste, a affirmé que c'est «la pluralité du Hirak qui fait sa force», précisant que «les revendications pour un réel changement sont toujours vives».

Pour Halim, le maintien de ce mouvement est la seule garantie de sa survie et de la concrétisation de ses revendications. Quant à Lyes Hachani, il estime que la situation «critique» où se trouve le pays nécessite du Hirak de mettre en avant une feuille de route fiable, de consensus, proposant des solutions réelles aux difficultés que traverse l'Algérie sur les volets politique et économique.

«La mobilisation du Hirak doit être accompagnée par une force de proposition, qui permettra de mettre à nue les défaillances du système, mais aussi de trouver des solutions commodes pour permettre au pays de sortir de cette impasse en limitant les dégâts», a-t-il expliqué.

Mohamed Mecelti

INDUSTRIE

Un mémorandum d'entente pour rationaliser la consommation énergétique

UN MÉMORANDUM d'entente a été signé, avant-hier à Alger, entre le ministère de l'Industrie et celui de la Transition énergétique et des énergies renouvelables en vue de rationaliser la consommation énergétique en milieu industriel et de relancer l'activité de fabrication locale du chauffe-eau solaire. Le document signé par les ministres des deux secteurs respectivement MM. Mohamed Bacha et Chems Eddine Chitour tend à élaborer une feuille de route de l'action commune et à favoriser l'échange entre les deux ministères et les groupes et instances qui y relèvent. Les deux parties ont convenu, à la faveur de la signature de ce mémorandum d'entente, d'asseoir les fondements de la coopération institutionnelle entre les deux départements ministériels pour renforcer l'efficacité énergétique dans le domaine industriel, en application du programme national de maîtrise de l'énergie. Il s'agit en particulier d'évaluer la consommation énergétique dans les différentes branches industrielles conformément aux normes internationales, de proposer un programme de contrôle minutieux de l'efficacité énergétique dans les différentes filières d'activités industrielles et de généraliser l'utilisation des énergies solaires au sein des entreprises industrielles. Le document prévoit également la rationalisation de l'utilisation de l'énergie dans l'industie du ciment et la sidérurgie/métallurgie qui comptent parmi les filières industrielles les plus énergivores, en sus de l'introduction de la fonction de responsable de l'énergie au niveau des établissements industriels». Ledit document tend aussi à relancer le projet de fabrication de chauffe-eau solaire à travers l'encadrement des fabricants de ces produits et leur sensibilisation à la nécessité d'adopter un cahier de charges technique, conformément aux exigences et normes algériennes en vigueur dans ce domaine. La signature de ce Mémorandum a eu lieu en marge d'une rencontre tenue au siège du ministère de l'Industrie autour du thème de «la Consommation de l'énergie et l'efficacité énergétique dans le secteur industriel». Dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie de signature, M. Bacha a insisté sur la nécessité d'engager les entreprises industrielles nationales sur la voie de l'efficience énergétique, à même de contribuer à la rationalisation de leur consommation énergétique, sans impacter leur niveau de production. Ce qui leur permettra d'améliorer leur compétitivité afin d'investir les marchés extérieurs et promouvoir ainsi les exportations nationales, a assuré M. Bacha qui a dit que le respect des principes de la transition énergétique devra économiser près de 30 % de la consommation énergétique dans le domaine industriel. Le ministre de l'Industrie a réaffirmé la détermination des deux secteurs à mener une action commune avec la contribution d'entreprises publiques industrielles, pour la fabrication d'un chauffe-eau solaire et de panneaux de fabrication locale», ce qui concrétisera la contribution du secteur industriel dans le domaine de la transition énergétique».

M. B.

SUITE À LA RÉSILIATION DU CONTRAT PAR SONATRACH

Petroceltic réclame un milliard de dollars de dédommagement

La société Petroceltic, réclame 1 milliard dollars de dédommagement au groupe pétrolier Sonatrach suite à la résiliation du contrat pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène conclu en 2004 avec cette filiale de la compagnie britannique Sunny Hill Energy. C'est ce qu'a annoncé Sunny Hill dans un communiqué publié jeudi.

Dirigée par l'ancien négociant de la Deutsche Bank AG, Angelo Moskov, la société a accusé Sonatrach de s'être emparée de sa participation dans ce projet de gaz naturel. Sunny Hill Energy, basée au Royaume-Uni, détient une participation de 38,25% dans le projet gazier Ain Tsila via sa filiale Petroceltic Ain Tsila. «Sonatrach, la société d'énergie publique algérienne, a mis fin à sa relation contractuelle sans offrir de compensation», a précisé Sunny Hill qui a ajouté avoir investi des centaines de millions de dollars dans le projet. «Nous poursuivrons fermement nos revendications», a déclaré Moskov, président de Sunny Hill, estimant que son entreprise a rempli «pleinement rempli ses obligations contractuelles». Sunny Hill n'a pas précisé si elle a saisi l'arbitrage international. «Sonatrach a agi de manière agressive et irrationnelle», a souligné Moskov. Il s'agit, selon lui, d'une «tentative d'expropriation». Pour lui, «cette action injustifiée nuira grandement aux tentatives des autorités algériennes pour attirer des investissements étrangers».

De son côté, Sonatrach a indiqué dans un communiqué jeudi avoir procédé en date du 12 avril 2021 «à la résiliation du contrat pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène (blocs 228 et 229a), conclu le 26 septembre 2004 avec la société Petroceltic International PLC, sous l'égide de la loi n° 86-14 du 19 Août 1986, modifiée et complétée, relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures.»

Motivant sa décision, le groupe pétrolier algérien a expliqué qu'il a procédé à cette résiliation «dans le respect du contrat et notamment des clauses qui lui reconnaissent ce droit.» Sonatrach a précisé qu'elle «a exercé ce droit après avoir vainement demandé à Petroceltic de se conformer à ses obligations contractuelles.»

«En vertu de la notification de résiliation, un délai est accordé à Petroceltic pour opérer le transfert des opérations pétrolières à Sonatrach», a précisé le communiqué.

Sonatrach a rappelé que «Petroceltic dont le taux de participation était de l'ordre de 75% à la signature du contrat, a réduit sensiblement sa participation par deux cessions successives de ses droits et obligations formalisées par des avenants. A la date de résiliation, ce taux était de 38,25%.»

Par ailleurs, la même source a signalé que «le plan de développement de ce périmètre a été approuvé en 2012 pour une mise en service en 2017 avec un niveau de production de 10 millions m3 par jour de gaz, 17 mille barils par jour de GPL et 11,5 mille barils par jour de Condensat.» Sonatrach affirme qu'elle «poursuivra les efforts de développement de ce projet dans l'objectif d'une mise en production de ce gisement en Novembre 2022», a conclu le communiqué.

Pour rappel Angelo Moskov président de Petroceltic a été reçu le 23 mars 2017 par l'ancien ministre de l'Énergie Nourredine Bouterfa, une rencontre dans laquelle les deux parties ont évoquées la nécessité de mettre en œuvre rapidement le projet gazier objet du litige.

S. Ould Brahim

ALGÉRIE POSTE

Les grévistes menacés de licenciement

OBSERVANT une grève surprise depuis de 12 avril, les travailleurs grévistes d'Algérie Poste sont appelés à rejoindre leurs postes sous peine d'être licenciés. C'est la menace brandie par la direction d'Algérie Poste, laquelle rappelle que la grève a été déclarée illégale.

Sans préavis, les travailleurs d'Algérie Poste ont répondu favorablement à un appel à la grève lancé sur les réseaux sociaux, paralysant ainsi les bureaux de poste, au grand dam des citoyens, pris au piège par cette grève inopinée. Pour contenir la colère de ces travailleurs qui mettent en avant, principalement, la non-perception des primes depuis plusieurs années, la direction générale d'Algérie Poste est intervenue au deuxième jour de débrayage, promettant la prise en charge des revendications.

En vain, les postiers ont maintenu le mouvement de grève jusqu'à jeudi, faisant réagir encore une fois la direction, cette fois-ci pour menacer les travailleurs grévistes qui ne rejoindront pas leurs postes de licenciement. «Algérie Poste porte à la connaissance des travailleurs grévistes qui ne rejoindront pas leurs postes que des mesures strictes seront prises à leur encontre, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, dont le licenciement sans préavis ni indemnités», met en garde Algérie Poste dans un communiqué rendu public avant-hier, signalant que «cette grève a privé les citoyens de retirer leurs salaires et leurs pensions pour subvenir aux besoins de leurs familles en ce début du mois de ramadhan.

Affirmant qu'un suivi continu de la situation et des cas d'arrêt de travail est en cours au niveau des bureaux de poste, Algérie Poste a rappelé qu'en date du 13 avril 2021, le tribunal de Dar El-Beida, saisi en référé, a déclaré illégale la grève déclenchée au niveau de certains bureaux de poste. Dans la perspective de mettre fin à ce bras de fer entre Algérie Poste et ses travailleurs, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Brahim Boumzar, a ordonné la prise en charge des revendications des travailleurs de la poste. Il a fait savoir qu'Algérie Poste a été instruite de prendre en charge rapidement les revendications des travailleurs de cet établissement.

«Nous avons instruit la Direction générale d'Algérie Poste de prendre en charge rapidement les revendications des travailleurs qui ne datent pas d'hier. C'est un cumul de plusieurs années, dont certaines datent de 2003», a affirmé le ministre.

Selon lui, les employés d'Algérie Poste ont eu beaucoup de promesses mais certaines n'ont pas été concrétisées, rappelant à ce propos que la Direction générale d'Algérie Poste a déjà répondu aux premières revendications. Appelant les postiers à faire preuve de sagesse en rejoignant leurs postes de travail, M. Boumzar a assuré que la prise en charge des revendications des employés se fera dans la sérénité, avec des représentants légaux. Le ministre a tenu à rappeler le travail accompli par les postiers durant la crise sanitaire de la Covid-19, garantissant ainsi la continuité du service public.

Lilia Aït Akli

RAMADHAN À BLIDA

Le premier confinement toujours dans les esprits

Avec l'avènement du mois sacré du Ramadan, les citoyens de la wilaya de Blida, se souviennent des images difficiles et douloureuses qu'ils ont vécues pendant le Ramadan de l'année dernière, au cours de laquelle la wilaya était en confinement totale avec la forte incidence du coronavirus, lors de la propagation de la pandémie.



Le gouvernement ainsi que les responsables de la wilaya avaient décidé pendant cette période de fermer complètement la wilaya et d'imposer un confinement à domicile à l'ensemble de ses citoyens de deux heures de l'après-midi à sept heures du matin, toutes les communes de la wilaya ressemblées à des villes fantômes.

Tous les services de sécurité ont veillé à l'application de cette décision de confinement, en obligeant les citoyens à rester chez eux. *

Après une année de difficiles scènes de Ramadhan, ce mois sacré est revenu cette année dans des conditions différentes ou les conditions sanitaires se sont relativement améliorées. Le confinement a également été étendu à 23h après qu'il était à 14 heures de l'après-midi. Les mosquées, les marchés et les magasins sont ouverts, et l'ambiance ne diffère pas cette année Sur l'atmosphère normale des Ramadhans des années précédentes. «On a jamais vécu un ramadhan pareil, même la pendant la période coloniale, ce fut une année distincte au cours de laquelle des images de douleur et d'espoir se mêlèrent à la montée de l'épidémie et au retour à une vie normale après des mois difficiles que notre wilaya a vécue», déclare un vieillard.

Après un an de ces scènes douloureuses, la vie est en grande partie revenue à la normale et les cas d'infection ont diminué, et les décès ont diminué après que Blida enterrait quotidiennement ses victimes mortes de l'épidémie de Corona pendant le dernier Ramadan. Aujourd'hui, et suite à l'amélioration de la situation sanitaire, et en ce mois sacré, les familles se sont vite familiarisées avec l'atmosphère habituel du Ramadan, où les marchés, les magasins sont bondés, les soirées sont également revenues dans les cafés et les quartiers, et les fidèles sont retournés dans les mosquées pour effectuer la prières de Tarawih avec un protocole sanitaire très stricte.

La solidarité qui caractérise ce mois, est revenu avec force, des restaurants «Errahma» sont plantés un peu partout à travers les villes de la wilaya, le plus en vue, c'est celui se trouvant sous le pont de l'échangeur de la commune de Beni-Mered sur l'autoroute Est-Ouest, en allant vers Oran, qui accueille plus de 120 jeûneurs par jour.

Bien que l'épidémie de Corona ne soit toujours anéantie et que les cas d'infection soient toujours enregistrés au quotidien, alors que les mesures préventives sont presque totalement abandonnées par les habitants de Blida, de sorte que toutes ces mesures préventives et le protocole sanitaire imposé par les autorités sont abandonnées, ou vous rencontrez rarement une personne dans la rue qui utilise le masque de protection, la distanciation aussi n'est pas respectée ni dans les marchés qui sont pour la plupart bondés, les magasins de vêtements et dans quelques mosquées.

Cet environnement qui est en violation des mesures de prévention, peut être à l'origine de l'augmentation des cas d'infection, d'autant plus que l'épidémie existe toujours, et que d'autres pays connaissent une augmentation des cas d'infection et de décès et sont menacés par une troisième vague de contamination sévère.

T. Bouhamidi

ANNABA

Un programme à la dimension de l'attente populaire

LE PALAIS de la culture et des arts Mohamed Boudiaf et le théâtre régional Azzedine Mihoubi de la wilaya d'Annaba ont concocté tout un programme culturel à l'occasion du mois de Ramadhan. Ce programme qui réunira toute une pléiade d'artistes venue des quatre coins du pays débutera du 16 avril courant et s'étendra jusqu'au 9 mai prochain. Outre la journée de «Youm El-Ilm» qui a été célébrée ce vendredi par la direction des affaires religieuses en coordination avec le théâtre régional d'Annaba par des chants religieux et des remises de prix aux lauréats du concours «Ensemble nous vaincrons», le public annabi découvrira le 17 avril la nouvelle pièce d'Abdelhamid Gouri «Aame El daba» (l'année de l'ânesse)», une pièce adaptée à partir du roman de Malek Haddad, «le quai aux fleurs ne répond plus». Le 19 avril, c'est au tour de Nabil Rahmani qui présentera sa pièce théâtrale «Ghabatli». Pour les journées du 21, 22 et 23 avril, plusieurs pièces théâtrales de différents ateliers artistiques nationaux seront présentées. Le 24 du même mois, Moncef Benbouhia animera une soirée des Aissaoua avec sa troupe artistique, qui sera suivi du 25 au 28 avril par des soirées humoristiques qui seront animées par des comédiens de différentes wilayas. Au niveau du Palais de la Culture et des arts, c'est la même ambiance de divertissement et de joie qui règnera. Du 21 au 23 avril, ce seront les journées de la chanson populaire (chaabi) qui seront succédées du 25 au 27 avril des journées de la chanson du malouf, dont des hommages seront rendus à des chanteurs disparus, particulièrement à M'hamed Ould El Kourd, Hassane El-Annabi et Hamdi Benani. Le théâtre monologue n'est pas oublié, puisque du 2 au 4 mai prochain plusieurs artistes en herbe viendront présenter leur «man show» devant un public déjà conquis pour ce type de démonstration artistique. Du 5 au 9 mai prochain, la chanson staifi sera à l'honneur à Annaba. Enfin, la commémoration de la journée du 8 mai 45 sera célébrée par des festivités qui seront orchestrées par tous les participants de ces soirées ramdamnesques, ainsi que par les autorités publiques. Un joli programme en vue.

D'Annaba, Nabil Chaoui

MAISON DE LA CULTURE HASSAN EL-HASSANI À MÉDÉA

Les écrivains Abdelwahab Aïssaoui et Ahmed Taïbaoui honorés

LES ÉCRIVAINS récipiendaires des Prix Booker 2020 et Naguib Mahfouz 2021 ont illuminé la grande salle de lecture de la maison de la culture Hassan El Hassani dans la soirée de jeudi, par leur présence à l'invitation de la direction de la culture de Médéa, à l'occasion de la célébration de Youm El Ilm.

Les deux auteurs sont venus parler de leurs parcours et de leurs trajectoires littéraires jusqu'au couronnement en faire figurer des nom d'écrivains algériens sur la liste serrée des célébrités au sein du gotha de la littérature arabe.

Prenant la parole devant un aréopage d'hommes de culture et des officiels, les deux auteurs ont déploré la faiblesse du nombre d'œuvres traduites à partir des autres langues vers l'arabe, considérant que d'une manière générale «le couronnement par un Prix n'est pas une fin en soi pour un écrivain, il est même une arme à double tranchant. Car tout Prix est à la fois un stimulant et un défi».

M.Mohamed Benzerga, enseignant, écrivain et critique, n'a pas manqué l'occasion pour disséquer les styles d'écriture des 2 auteurs et les trammes qui ont servi de fils conducteurs à leurs oeuvres, dont le cheminement de l'un a été axé sur la colonisation, alors que l'autre a convoqué un certain nombre de lieux où il a séjourné.

La meilleure oeuvre littéraire est celle qui fait écho de la réalité de tous les coins du pays dans leur diversité. C'est, dira-t-il, par la culture qu'un pays fait connaître son image et c'est elle qui constitue le portail pour son économie, comme cela est observé dans le cas des feuilletons turcs qui sont à la pointe des échanges avec la Turquie, rétorquera Abdelwahab Aissaoui.

Ce dernier, a obtenu le 13e prix international du Roman arabe 2020 pour son livre The Spartan Court (éditions Dar Mim, 2018), relatant le début de la campagne de colonisation française de l'Algérie, en 1830, à travers cinq personnages des deux camps, «une vision à plusieurs niveaux de l'occupation historique de l'Algérie et, de là, des conflits de toute la région méditerranéenne, avec des personnages incarnant des intérêts différents et des visions croisées».

Ingénieur en électromécanique, Abdelouahab Aissaoui a publié son premier roman, Jacob's Cinema, en 2012. Il a également reçu plusieurs, notamment le prix Assia Djebar pour son deuxième livre, Mountain of Death, en 2015. Il a aussi écrit Circles and Doors, en 2017.

Ahmed Taïbaoui, a décroché le prix Naguib-Mahfouz de littérature au titre de l'année 2021 pour son roman Ikhtifaa Essayed La Ahed (Disparition de monsieur Personne) publié par la maison d'édition algérienne El-Ikhtilaaf et la maison d'édition libanaise Difaf en 2019.

Ce prix est décerné à l'Algérien eu égard à "La perfection de la narration et la sensibilité de l'auteur dans la description de la situation postcoloniale des pays arabes. Car le style qui caractérise le roman est basé sur l'utilisation d'une langue satirique, très soutenue et poétique, dont le protagoniste se heurte aux crises existentielles. Il constitue une critique des régimes arabes durant les périodes postcoloniales». La ministre de la culture, madame Malika Bendouda, a félicité l'auteur en ces termes: «Par ce sacre, vous placez la littérature algérienne et le nouveau roman écrit par de merveilleux jeunes, de nouveaux innovateurs dans les rangs de la littérature pionnière et des expériences créatives prometteuses...»

Abdelwahab Aissaoui est docteur en management et enseignant à l'université Mohand Oulhadj de Bouira. Il est aussi auteur de plusieurs romans, dont Maout Naïm, qui a remporté en 2018 le troisième prix international Tayeb-Salih pour la création littéraire au Soudan, ainsi que le prix du Président de la République Ali-Maachi en 2011 pour son roman El Aâli Al Maqam.

De Médéa, Nabil B.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:19	12:29	16:11	19:10	20:33
CONSTANTINE	04:25	12:34	16:15	19:14	20:36
ALGER	04:38	12:48	16:30	19:29	20:52
OUARGLA	04:41	12:39	16:16	19:14	20:31
CHLEF	04:47	12:55	16:36	19:35	20:57
MOSTAGANEM	04:52	13:00	16:41	19:39	21:01
ORAN	04:56	13:03	16:44	19:42	21:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6969 — SAMEDI 17 AVRIL 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	10°
Oran	17°	9°
Constantine	13°	3°
Ouargla	23°	13°

TIZI OUZOU

Hausse inquiétante de la criminalité

Le mois de mars 2021 a été marqué par une forte criminalité à Tizi-Ouzou. Cette réalité est démontrée par des données chiffrées avancées par la sûreté de wilaya dans son rapport portant la période considérée dont une copie est détenue par le Jeune Indépendant. En effet, au cours de ce mois de mars, les services compétents de la police ont réussi à traiter et à élucider pas moins de 210 affaires de nature criminelle et délictuelle.

De ces 210 affaires, il y a eu implication de 282 personnes dont 99 d'entre elles ont fait l'objet d'une présentation devant le Parquet. Et parmi ces personnes présentées devant le Parquet, 36 ont été mises en détention préventive en attentant leur procès. Dans ses détails, le rapport de la sûreté de wilaya relève qu'au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, les services de police concernés (police judiciaire) ont traité 91 affaires où 100 personnes sont mises en cause dont 15 ont été présentées devant le Parquet.

Celui-ci, après étude et examen, a ordonné une détention préventive à 05 d'entre elles. Les dix autres ont fait l'objet d'une citation à comparaître. Par ailleurs, ces mêmes services de police ont instruit et transmis au Parquet 85 dossiers de nature judiciaire.

S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont traité 21 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 29 personnes.



Et parmi celles-ci, 21 ont été présentées devant le Parquet lequel a ordonné une détention préventive à 08 d'entre elles et la citation à comparaître pour els 03 autres. Et sur ce même registre, les services de police ont instruit et transmis à la même instance de justice 18 dossiers de nature judiciaire.

Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, les mêmes services, relève le rapport de la sûreté de wilaya, ont traité 36 affaires où 58 personnes sont mises en cause et dont 23 d'entre elles ont été présentées devant le Parquet.

Parmi celles-ci, 15 ont été placées en détention préventive. Deux ont été placées sous contrôle judiciaire et les six autres ont fait l'objet d'une citation à comparaître.

Par ailleurs, les mêmes services de police ont instruit et transmis au Parquet 27 dossiers de nature judiciaire. Quant aux affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique, les services compétents de la police ont traité 42 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 70 individus.

Après étude et examen, cette instance de justice a ordonné la détention préventive à une personne et la citation à comparaître pour les 07 autres. Il est à relever également que sur ce même registre, les mêmes services de police ont instruit et transmis au Parquet 60 dossiers de nature judicaire.

Au volet relatif aux infractions économiques et financières, les mêmes services de police ont traité pas moins de 20 affaires dans lesquelles il y a eu implication de 25 personnes dont 08 d'entre elles ont été présentées au Parquet. Celui-ci, après étude et examen, a ordonné la détention préventive à l'endroit de 07 personnes et la citation à comparaître pour la huitième. Par ailleurs, ces services de police ont instruit et transmis à cette instance de justice 16 dossiers de nature judiciaire.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, donne encore lecture le rapport de la sûreté de wilaya, 154 opérations coup de Poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 374 différents points, 2 813 personnes ont été contrôlées et 34 d'entre elles ont été présentées au Parquet pour divers délits; à savoir 06 pour port d'armes prohibés , 18 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 03 personnes faisant objet de recherche et 07 pour d'autres délits.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine



AUTOROUTE EST-OUEST

Huit blessés dans un carambolage géant

HUIT personnes ont été blessées dans un important carambolage impliquant des dizaines de véhicules ce jeudi à quelques minutes de l'Iftar sur l'autoroute Est-Ouest dans la descente de Khemis Meliana vers Ain Defla.

«Les unités de protection civile de la wilaya d'Ain Defla sont intervenues vers 17 h 45 à la suite d'un carambolage impliquant entre 30 et 40 véhicules sur l'autoroute est-ouest à Ouled Mahdi dans la municipalité d'Al-Husseiniya en direction d'Oran. Sept personnes ont été blessées. Elles ont reçu les premiers soins sur place», a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

Les vidéos et les images postées sur les réseaux sociaux montrent l'accident au moment où il se déroulait ainsi que l'ampleur des dégâts occasionnés aux véhicules impliqués dans cet carambolage géant, qui s'est produit alors que la route était mouillée et couverte d'un épais brouillard, ce qui a réduit la visibilité, et rend la circulation dangereuse.

Ce jeudi entre Khemis el Khechna à l'Est d'Alger et Tamezghida à l'Ouest, 14 accidents ont été dénombrés à quelques minutes de l'Iftar.

En décembre dernier, 7 personnes avaient trouvé dans un carambolage s'est produit sur le même tronçon autoroutier, connu pour sa dangerosité.

S. N.

A QUELQUES JOURS D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Des organisations appellent à l'autodétermination du peuple sahraoui

A L'APPROCHE de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, prévue le 21 avril en cours, consacrée sur la situation au Sahara occidental et l'avenir de la Mission onusienne pour le référendum (Minurso), des organisations internationales multiplient leurs appels à une solution rapide pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

Hier, pas moins de 119 organisations ont adressé une lettre attirant l'attention des membres du Conseil de sécurité sur la situation grave qui prévaut dans le territoire occupé. Les 119 organisations ont rejoint l'initiative lancée par le collectif 'Pour un Sahara Libre' pour «attirer l'attention des membres sur la tension et la dégradation de la situation dans le territoire occupé après la «violation du cessez-le-feu par le Maroc et la reprise de la lutte armée». Cette tension avait commencé à la suite de l'agression militaire marocaine du 13 novembre 2020 contre des civils sahraouis à El-Guerguerat, zone tampon que le régime du makhzen a voulu s'accaparer et la mettre au service de ses intérêts, au mépris des accords antérieurs entre les deux belligérants.

Dans leur lettre adressée à l'Ambassadeur Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Vietnam, président en exercice du Conseil de sécurité, les signataires «rappellent qu'au fil des décennies, des dizaines de lettres, communications et plaintes ont été envoyées sur la situation des droits des Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental», ajoute SPS. De même, ils insistent sur le fait que «le droit du peuple sahraoui est clair dans tous les avis, résolutions, déclarations que la Cour internationale de La Haye, les Nations unies, l'Union africaine et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ont émis pendant des décennies».

Par ailleurs, la militante sahraouie Soltana Khaya a considéré que sa lutte pour la libération du Sahara occidental était celle de tous les sahraouis, soulignant que l'occupant marocain ne peut pas continuer à violer les résolutions internationales et à ignorer le droit international. Dans un entretien paru dans le journal espagnol *Catalunyapress*, Mme Khaya a déclaré que sa lutte pour l'indépendance du Sahara occidental n'était pas individuelle, mais plutôt menée par toute la population sahraouie (dans les territoires sahraouis), car, dit-elle, tous les Sahraouis partagent le même principe.

Dans cet entretien, la militante a alerté que «tous les Sahraouis vivant dans les territoires occupés sont menacés dans leur intégrité physique et leurs vies étaient en danger. Je suis constamment menacé et assigné à résidence depuis plus de 134 jours».

Elle a affirmé que depuis qu'elle est rentrée d'Espagne, le 18 novembre, soit cinq jours après le début de la guerre au Sahara occidental, être victime d'»une agression continue». Sa mère, 84 ans, et sa sœur ne sont pas non plus épargnée par la répression de l'occupation marocaine. «J'ai souffert et continue de souffrir constamment. Ces derniers jours, ils ont intensifié les actions et je pense qu'ils veulent mettre fin à ma vie, m'assassiner», s'est-elle alarmé.

«Pendant tout ce temps, nous (elle et les membres de sa famille) avons été contraints à l'emprisonnement permanent dans notre maison. Certains jours, la nuit, ils éteignent les lampadaires, entrent dans la maison et agressent physiquement quiconque se trouvant à l'intérieur. Il nous est totalement interdit de recevoir des visiteurs. Toute famille qui a essayé de nous rendre visite de s'enquérir de notre situation a eu des problèmes», a-t-elle poursuivi.

Et d'ajouter: «Ils continuent d'utiliser toutes sortes de méthodes pour nous humilier, pour se venger de notre position politique».

Sur le terrain militaire, les forces sahraouies ont lancé de nouvelles attaques contre plusieurs cantonnements des forces royales marocaines. Selon des sources militaires sahraouies, ces raids ont touché six bases de retranchements des FAR proches du mur des sables, notamment dans les régions de Haouza, de Mahbas, Aousserd et Guelta. Il s'agit de bombardements intensifs qui ont immobilisé les forces d'occupation retranchées dans ces positions. Les mêmes sources annoncent des pertes humaines et matérielles subies par l'armée marocaine suite à ces opérations des unités militaires sahraouies.

Mohamed Kouini

Condoléances

Le directeur général Ali Mecheri, le directeur de la publication, Kamel Mansari, ainsi que l'ensemble du personnel du quotidien national *le Jeune Indépendant*, peinés par le décès de **Cherif Tifaoui**, présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur soutien et de leur profonde sympathie.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»
Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)